

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET		Date : 01/07/2025	
INTITULÉ DE L'ACTION : Diffusion « Les Fabricants » et exposition à la ferme du Tichon			
DÉPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)		Autofinancement	196,04 €
Projecteur, accessoires, lumières	319,46 €	Participation des personnes (4)	
Matériel son /association	250 €	Mise à disposition gratuite matériel DJ platines vinyles	150 €
Frais de transport (2)	18,18 €	Mise à disposition gratuite sonorisation association	100 €
Boissons et alimentation			
Repas bbq végétal habitants (offert aux participants)	43,95 €		
Achat de fournitures (3)		Autres financements (à préciser)	
Leroy Merlin	25,40 €		
Castorama	26,65 €		
Bresser	49,40 €		
Assurance	28,70 €		
Tracts, affiches, impressions photos exposition	265,20 €		
		Aide demandée au PIC	800 €
Taxes (SACEM)	69,1 €		
Divers			
Prestation DJ	150 €		
TOTAL	1246,04 €	TOTAL	1246,04 €

(*) Les dépenses doivent être justifiées par des devis

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel

servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.